

le **cnam**

Licence professionnelle Contrôle de Gestion

LP12400A

Guide pour la réalisation du
mémoire et de la soutenance

UACF03 et UACF04

1 Introduction

L'obtention de la licence professionnelle en contrôle de gestion LP 12400A, outre la validation des différentes UE qui composent son programme de formation, implique d'avoir une expérience professionnelle d'un an minimum, la réalisation d'un mémoire et sa soutenance devant un jury. Ces éléments sont évalués au travers des UA CFA03 et UA CFA04.

L'UA CFA03 correspond à la rédaction du mémoire et à sa soutenance. Au travers cette UA, l'auditeur doit montrer qu'il est capable de :

- conduire une réflexion par rapport à un problème rencontré en veillant à prendre en compte tous les aspects du problème, en s'appuyant sur des connaissances théoriques, en menant une étude empirique permettant de faire des préconisations et en veillant à identifier les limites du travail mené ;
- communiquer en milieu professionnel à l'écrit et à l'oral.

L'UA CFA04 permet de prendre en compte **l'expérience professionnelle du candidat**. Il est à noter que si l'expérience professionnelle d'un an minimum est **hors du domaine comptabilité-contrôle-audit**, **l'auditeur devra réaliser un stage de trois mois minimum dans le domaine.**

Les UA CFA03 et CFA04 donnent lieu à une seule note commune. L'obtention de la licence LP 124004 nécessite que cette note obtenue soit supérieure ou égale à 10/20.

2 Le mémoire

2.1 Les attendus du mémoire

Le mémoire d'une trentaine de pages (**hors annexes et bibliographie**) doit permettre de **saisir la manière dont l'auditeur a résolu un problème professionnel en rapport avec la licence** (thème en contrôle de gestion, en comptabilité financière, en finance...) et auquel il a été confronté, à titre individuel ou au sein d'une équipe de travail. Le mémoire doit mettre en évidence les connaissances théoriques acquises au sein des différentes unités d'enseignement qui ont été mobilisées pour conduire la réflexion, les méthodes mise en œuvre ainsi que les difficultés rencontrées.

Chaque auditeur est accompagné pour la réalisation de son mémoire par un enseignant-chercheur

2.2 La structuration du mémoire

Le mémoire de licence professionnelle, outre **l'introduction, la conclusion, la bibliographie et des annexes éventuelles**, se composera de **deux parties** :

- Un **éclairage théorique** de votre question de recherche (10 à 15 pages) ;
- Une **étude empirique** visant à apporter des éléments de réponse à la question soulevée, au problème rencontré (10 à 20 pages).

L'introduction vous permet d'exposer le problème soulevé. Une fois, le thème déterminé et comme les sujets sont souvent très vastes, il faudra poser votre question de recherche.

Par exemple, votre thème pourrait être les tableaux de bord de pilotage, votre sujet les tableaux de bord de pilotage dans les collectivités territoriales et votre question de recherche pourrait être par exemple « Comment mettre en place un tableau de bord de pilotage au sein d'une mairie ? » ou encore « Quels sont les effets de la mise en place d'un tableau de bord de pilotage au sein d'une mairie ? ».

Un même thème et un même sujet peuvent donner lieu à plusieurs questions de recherche. La question de recherche retenue dépendra de votre intérêt, de votre activité au sein de votre entreprise, des problèmes rencontrés, des données auxquelles vous avez accès, etc...

Le corps de votre mémoire, composé des deux parties (éclairage théorique et éclairage empirique) a pour objectif de **répondre à votre question de recherche**.

La première partie de votre mémoire, **l'éclairage théorique**, a pour objectif de mettre en évidence les **connaissances déjà existantes sur votre sujet et question de recherche** et de montrer **en quoi votre étude permet d'enrichir la connaissance existante**. Pour cela, vous vous appuyerez sur une **revue de littérature succincte** sur votre sujet en mobilisant entre **5 à 10 articles académiques et/ou professionnels** particulièrement pertinents pour éclairer votre question de recherche.

La seconde partie de votre mémoire, **l'étude empirique**, sera quant à elle structurée en deux sous parties :

- la **présentation de votre entreprise et de votre activité** au sein de celle-ci (3 à 4 pages maximum) ;
- **l'étude empirique réalisée** pour répondre au problème rencontré, à la question de recherche au cœur de votre mémoire (méthode mise en place, les principaux résultats de votre étude) (10 à 15 pages).

La conclusion a pour objectif **de mettre en perspective les deux parties de votre mémoire** (éclairage théorique et éclairage empirique de votre question de recherche) et **mettre en évidence en quoi vos résultats confortent ce qui a été déjà dit sur le sujet** (cf revue de littérature réalisée dans la première partie, connaissances vues en cours...) **ou au contraire dans quelle mesure ils s'en distinguent**. Ce sera également l'occasion de revenir **sur vos préconisations, les difficultés rencontrées, les limites et perspectives de votre travail**.

La **bibliographie** reprend **l'ensemble des références mobilisées dans la partie consacrée à l'éclairage théorique** de votre question de recherche. Dans le corps de texte, les références citées appartiennent sous la forme suivante : (Nom, année). Dans la bibliographie, **les références doivent être présentées dans l'ordre alphabétique du nom des auteurs et sont présentées de la façon suivante :**

- Pour un article dans une revue académique ou professionnel

Kessous, E., Mounier, C. (2004). Coordination et échanges dans un collectif de vente- le cas de la mise en place d'un progiciel CRM. *Sciences de la Société* 61: 141-157.

- Pour un ouvrage :

Chiapello, E., Gilbert, P. (2013). *Sociologie des outils de gestion - introduction à l'analyse sociale de l'instrumentation de gestion*. La Découverte, Paris.

- Pour un chapitre dans un ouvrage

Brivot, M. (2013). L'outil habilite et contraint in *Chiapello, E. et Gilbert, P - Sociologie des outils de gestion*, La Découverte, Paris.

Les annexes sont utilisées pour permettre au lecteur de **mieux comprendre vos développements**. Il convient donc, de mentionner, dans le corps du texte, les moments où le lecteur doit s'y reporter. Il est inutile d'accumuler les annexes. **Ne retenez que celles qui vous paraissent indispensables**.

2.3 Les étapes de réalisation du mémoire

Il est fortement conseillé de réaliser ce projet dans un temps imparti d'environ 3 à 6 mois maximum. Au-delà, le risque de ne pas aboutir est fort.

- **La validation préalable du sujet de votre mémoire**

Le sujet de votre mémoire doit faire l'objet d'une validation préalable par le responsable de la licence et par le tuteur. Vous devez, à cet effet, communiquer à la responsable de la licence, Bénédicte Grall (benedicte.grall@lecnam.net), **une fiche de présentation de votre mémoire d'une à deux pages répondant, notamment aux questions suivantes :**

- Quels sont le thème et le sujet de votre mémoire ? Pourquoi ?
- Quelle est votre question de recherche ? Pour formuler votre question de recherche, il faut questionner votre sujet par rapport à votre entreprise, votre activité, vos intérêts, les problèmes rencontrés, les données auxquelles vous avez accès....
- Quelles sont les unités d'enseignement (UE) correspondantes au thème choisi ?
- Quels sont les ouvrages, articles académiques et/ou professionnels que vous pourriez mobiliser ? Pourquoi selon vous sont-ils particulièrement pertinents ?
- Quelle méthode, allez vous mettre en place pour réaliser votre étude empirique (entretiens, questionnaires, observations, groupes de travail....) ?
- Quel est votre calendrier prévisionnel ?

Selon le sujet choisi, il vous sera affecté **un tuteur** qui deviendra votre interlocuteur privilégié. C'est avec lui que **vous échangerez tout au long de la réalisation de votre mémoire.**

- **Les RDV de suivi avec votre tuteur**

Vous aurez **des points réguliers avec votre tuteur** afin de vous guider dans la réalisation de votre mémoire. Ces points se feront soit en face à face, soit par Teams. Afin que ces rdv soient les plus efficaces, **vous devrez faire parvenir à votre tuteur quelques jours avant le rdv l'avancée de vos travaux.**

Avant de pouvoir soutenir, il faut prévoir en moyenne **3 à 4 rdv avec votre tuteur.**

3 La soutenance

Le mémoire définitif doit être envoyé à votre tuteur au moins trois semaines avant la date prévue pour la soutenance.

Après l'accord final de votre tuteur, le mémoire doit être envoyé sous format PDF, à Mme Charlier, responsable du service pédagogique: chantal.charlier@lecnam.net

3.1 Les attendus de la soutenance

La soutenance a lieu devant un jury composé de 2 ou 3 membres.

La soutenance se compose :

- D'une présentation de 15 minutes ;
- D'un échange avec le jury de 15 minutes.

La présentation porte sur votre projet tutoré. Eu égard au temps imparti, il conviendra **de centrer votre présentation sur les éléments essentiels de votre analyse.**

Il est vivement conseillé d'utiliser un support Powerpoint (5 à 7 diapositives maximum). Pensez à l'imprimer pour en remettre un exemplaire à chaque membre du jury.

L'échange est l'occasion pour le jury de vous demander des éclaircissements, des précisions, de tester votre capacité d'argumentation et votre prise de recul par rapport au sujet traité et au travail réalisé.

3.2 La structuration de la soutenance

Votre présentation sera structurée de la manière suivante :

- Intérêt du sujet ;
- Question de recherche ;
- Présentation du contexte de l'étude et méthode de mise en œuvre ;
- Principaux résultats ;
- Difficultés rencontrées, limites et perspectives de cette étude.

4 Les critères d'évaluation

Voici à titre indicatif, les critères servant à l'évaluation du mémoire et de la soutenance.

Critères concernant le projet	1	2	3	4	5
Intérêt du projet/ cohérence avec le domaine CCA					
Qualité du travail réalisé					
Résultats obtenus					
Progression dans les compétences professionnelles					
Critères concernant le mémoire					
Pertinence de la littérature mobilisée					
Cohérence question de recherche et méthode mise en oeuvre					
Qualités d'analyse					
Capacité à mettre en perspective les connaissances théoriques et la pratique					
Capacité de distanciation (prise de recul, esprit critique, limites du travail mené)					
Capacité rédactionnelle (présentation, structuration, clarté, syntaxe, orthographe...)					
Critères concernant la soutenance					
Structuration de la soutenance					
Respect du timing					
Aisance, clarté					
Ecoute, réponses aux questions					

Appréciation générale :